



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24175571

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

04 DEC. 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0684 906 013**

Nom

(en entier) : **EGEIRO PHARMA**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **avenue Jean Mermoz 32, boîte 1, 6041 Charleroi**

Objet de l'acte : Démission d'un administrateur et démission et nomination de délégués à la gestion journalière

Extrait des décisions des administrateurs prises en date du 18 novembre 2024:

"1. Démission d'un administrateur

Les administrateurs prennent acte et, pour autant que de besoin, acceptent la démission de ENRICO BASTIANELLI SRL, ayant son siège à Avenue de la Libération 41,1640 Sint-Genesius-Rode (BCE: 0883.830.544) représentée par M. Enrico Bastianelli, en tant qu'administrateur de la Société, avec effet au 15 novembre 2024.

2. Démission d'un délégué à la gestion journalière

Les administrateurs prennent acte et, pour autant que de besoin, acceptent la démission de Catherine BUR en qualité de délégué à la gestion journalière de la Société, avec effet au 15 novembre 2024.

3. Nomination d'un délégué à la gestion journalière

Les administrateurs décident de nommer Gaëtan TERRASSE en qualité de délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 15 novembre 2024 et pour une durée indéterminée.

4. Pouvoirs

Les administrateurs décident de donner mandat à Me Adrien Lanotte, Me Guillaume Sauvage, Me Elise Hamesse et/ou tout autre avocat du cabinet Harvest Avocats, dont les bureaux sont situés à 1170 Bruxelles, Boulevard du Souverain 100, chacun avec le pouvoir d'agir seul et avec un pouvoir de sous-délégation, aux fins de signer et compléter tout document et accomplir toutes les démarches nécessaires auprès des administrations et des tiers, en vue de procéder à l'ensemble des formalités requises pour la mise en oeuvre des résolutions adoptées ci-dessus et leur publication aux Annexes du Moniteur Belge, ainsi que pour procéder aux modifications auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des autres autorités publiques. A cette fin, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire."

Adrien Lanotte
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/12/2024 - Annexes du Moniteur belge